JOURNAL N° 16

ASSOCIATION : LES BISTROTS DE VIE DU PAYS BRIOCHIN
7 rue Poulain Corbion 22000 Saint-Brieuc. Tél. 02 96 62 56 69
Site internet : http://www.bistrotsdelhistoire.com

31e BISTROT DE L'HISTOIRE
À la salle des fêtes de Plénée-Jugon

VENDREDI 12 NOVEMBRE 2010
A 18H30

Soirée-débat gratuite et ouverte à tous.

1940 : le camp d'internement des Tziganes de Plénée-Jugon sorti de l'oubli

1998-2010 : il aura fallu 12 ans pour que cette idée d'organiser un Bistrot de l'histoire en hommage à ces internés Tziganes, les premiers enfermés en 1940 et les derniers libérés du territoire en 1946 aboutisse... Une chappe d'un très lourd silence entourait cette question. Sans l'instituteur, Jacques Sigot qui découvrit en 1980 des restes d'escalier dans une prairie à Montreuil-Bellay (Maine Et Loire), les uniques vestiges du plus grand camp de regroupement des Tziganes de l'Ouest et sa volonté farouche de faire sortir de l'anonymat ces internés, on aurait eu du mal à approcher ces événements. Jacques Sigot fut ainsi la première personne à mentionner le camp d'internement de Plénée-Jugon en octobre et novembre 1940. Nous lui devons beaucoup !

Archive Mairie de Plénée-Jugon

Trouver des sources des documents incontestables concernant ce camp et cette période fut un exercice très difficile et long. Nous remercions tout particulièrement la mairie de Lamballe en 2006 de nous avoir confié ces documents. Ce sont bien des gendarmes français qui arrêtèrent ces familles sur ordre du préfet du département, lui même agissant en interaction avec la Feldkommandantur des Côtes-du-Nord. Le décret du 6 avril 1940, il y a 70 ans, qui permit ces arrestations abusives en résidence forcée fut signé par le dernier président de la 3e République, Albert Lebrun. Ces internés furent placés sous l'autorité de la police et de la gendarmerie sous contrôle du gouvernement de Vichy en octobre 1940, date des arrestations dans notre département. Mais comment trouver les descendants des témoins ? Jusqu'à cette année, ces internés restaient sans nom, comme d'anonymes victimes. À Plénée-Jugon, des registres d'école de Langouhèdre ont permis de commencer à nommer

des tuteurs ou parents d'enfants ou enfants placés à l'école publique pendant l'internement de leurs parents. Ainsi, des enfants d'internés nous ont contacté et ont accepté de témoigner en reportages sonores enregistrés, évoluant ainsi de porte-souffrance d'itineraires familiaux à celle de porte-paroles de toutes les victimes de ces ignominies.

© Serge Andrieux

Débat animé par Pierre Fenard et Cécile Verdin.

Froid, faim, brimades, sévices : les conditions d'internement de 1940 à1946 furent terribles. Il y avait urgence, pour nous, de donner la parole aux témoins et historiens pour comprendre ces détentions arbitraires et éviter ainsi qu'elles se reproduisent. Nous devions aussi, par cet acte collectif de prise de parole, permettre à ces familles de demander réparation. La plaque apposée à l'entrée de la comune de Plenee-Jugon en ce 12 novembre 2010 y contribue tout comme le Bistrot de l'Histoire organisé par l'association départementale des Bistrots de vie du Pays briochin.

LA FAUTE FRANÇAISE

Toutes les personnes qui ont eu un membre de leur famille interné dans les camps de 1940 à 1946 demandent réparation. C'est bien la République française (President Lebrun) qui décida le 6 avril 1940 l'internement des gens du voyage sur le territoire français. Le 18 octobre 1940, la Feldkommandur des Côtes du Nord demande au préfet d'interner tous les Tziganes qui se trouvaient dans ce département. Les arrestations, (une cinquantaine), furent effectuées par des gendarmes français. Toutes les personnes arrêtées furent conduites au château non habité de la Villeneuve, à 300 mètres environ de Langouhèdre, en Plénée-Jugon en bordure de la RN 12. Le camp fut clôturé et les personnes arrêtées y restèrent 2 mois en 1940 avant d'être transférées à Coudrecieux dans la Sarthe, le 20 novembre 1940 puis à Mulsanne (Sarthe), pour rejoindre en début 1941, le camp de regroupement de Montreuil-Bellay (Maine et Loire) jusqu'en 1945 et pour certains transférés à Angoulême et libérés enfin en ... 1946 soit deux ans apres la libération de plusieurs régions françaises !

HOMMAGE À JACQUES SIGOT

On ne connaitrait presque rien de cette histoire de l'internement dans l'Ouest sans le travail de Jacques Sigot, instituteur à Montreuil-Bellay. Pendant 30 ans, il a recherché traces et noms de ceux qui furent internés dans sa commune. Il a publié ses recherches dans un ouvrage et dans la revue Etudes Tziganes. C'est lui qui, le premier, a évoqué publiquement l'internement à Plénée-Jugon, grâce aux témoignages recueillis. C'est d'ailleurs son livre qui a inspiré le cineaste Tony Gatlif (Liberté). Plusieurs historiens, à partir de ces sources mises à jour, ont ensuite publié des études dont «Les Tziganes en France, un sort à part de 1939 à 1945 d'Emmanuel Filhol et Marie Christine Hubert» . Marie Christine Hubert, specialiste, sera présente au Bistrot de l'histoire tout comme Poleth Wadbled sociologue. Nous pourrons entendre plusieurs témoignages sonores de descendants de personnes internées dans les camps de l'Ouest dont celui de la fille d'une adolescente internée à Plénée Jugon.

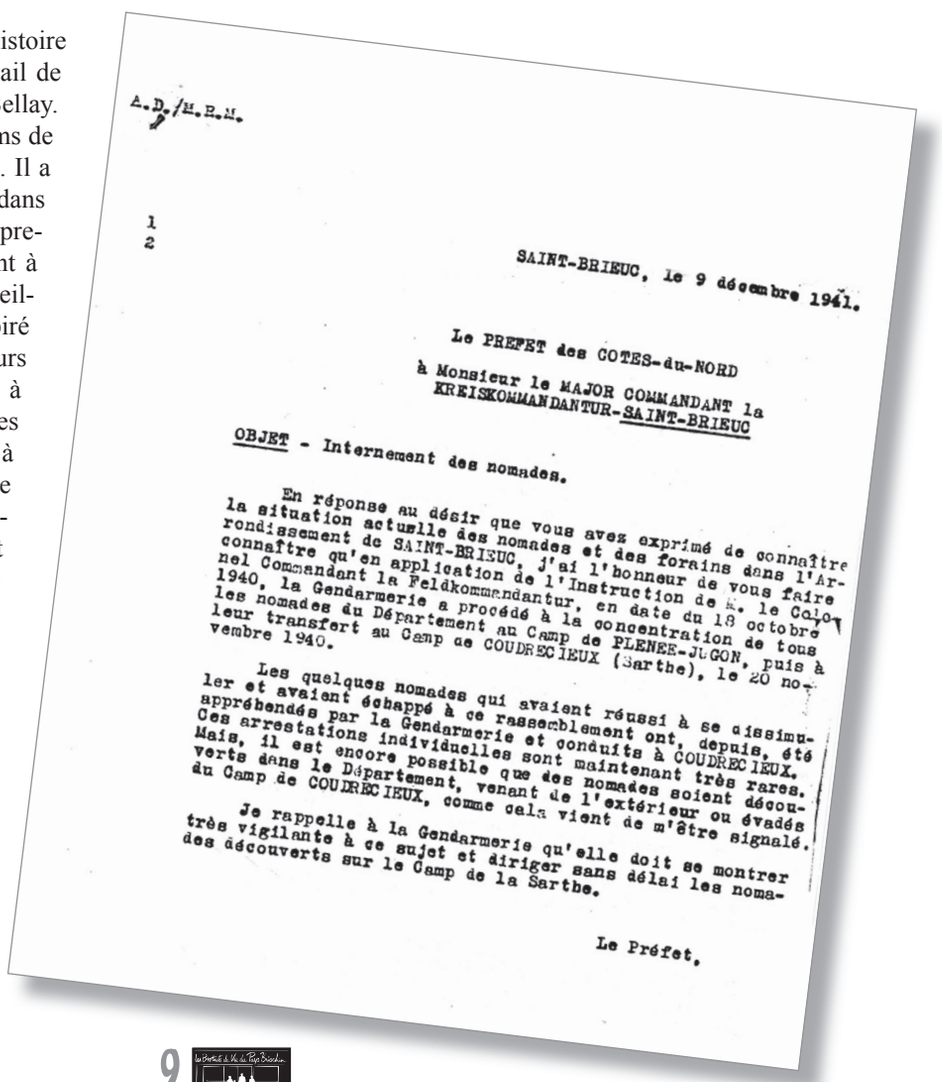

A.D./M.R.M.

1
2

SAINT-BRIEUC, le 9 décembre 1941.

Le PREFET des COTES-du-NORD

à Monsieur le MAJOR COMMANDANT la KREISKOMMANDANTUR-SAINT-BRIEUC

OBJET - Internement des nomades.

En réponse au désir que vous avez exprimé de connaître la situation actuelle des nomades et des forains dans l'Arrondissement de SAINT-BRIEUC, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en application de l'Instruction de M. le Colonel Commandant la Feldkommandantur, en date du 18 octobre 1940, la Gendarmerie a procédé à la concentration de tous les nomades du Département au Camp de PLENEE-JUGON, puis à leur transfert au Camp de COUDRECIEUX (Sarthe), le 20 novembre 1940.

Les quelques nomades qui avaient réussi à se dissimuler et avaient échappé à ce rassemblement ont, depuis, été appréhendés par la Gendarmerie et conduits à COUDRECIEUX. Ces arrestations individuelles sont maintenant très rares. Mais, il est encore possible que des nomades soient découverts dans le Département, venant de l'extérieur ou évadés du Camp de COUDRECIEUX, comme cela vient de m'être signalé.

Je rappelle à la Gendarmerie qu'elle doit se montrer très vigilante à ce sujet et diriger sans délai les nomades découverts sur le Camp de la Sarthe.

Le Préfet,

DE PLÉNÉE-JUGON A ANGOULEME : 6 ans d'internement !

Les Tziganes arrêtés en Côtes-du-Nord en octobre 1940, internés au château de la Villeneuve-Sainte-Odile (à Langouhèdre en Plénée-Jugon), ont ensuité éte transférés à Coudrecieux puis à Mulsanne dans la Sarthe, avant d'être envoyés au cap d'internement de regroupement de Montreuil Bellay puis à Jargeau, dans le Loiret et enfin à Angoulême (camp des alliers) pour y être libérés en 1946 ! Nous projetterons des documents audiovisels relatant ces camps de l'ignominie et de la honte. Témoignages et plans collectés par la revue Études Tziganes (Jacques Sigot) en 1995. Par un petit film, nous suivrons aussi l'itineraire des Tziganes internés à Coray, dans le Finistère qui seront conduits eux aussi à Coudrecieux et l'itineraire de ceux qui furent internés à Pontivy 56, Moisdon La rivière 44, ou Rennes 35 (camp le Guen de Kerangal) et nous donnerons une place importante aux témoignages.

ILS ARRÊTAIENT AUSSI LES ENFANTS

Nous avons pu obtenir récemment un document d'archives prouvant que cinq enfants ou adolescents arrêtés furent conduits à partir du 11 novembre 1940 à l'école publique de Langouhèdre en Plénée-Jugon, les enfants plus petits restant avec leurs parents au camp. Les noms des parents ou tuteurs de ces enfants sont mentionnés, ce qui permet pour la première fois de commencer à donner noms à ces personnes victimes d'arrestations et internements.

LES OBJECTIFS DES BISTROTS DE VIE

Un Bistrot de vie n'est en aucun cas une veillée ! L'objectif est de révéler à l'intime un secteur géographique rural ou maritime, urbain ou villageois, composants divers du territoire. Donner la parole aux habitants, et ceci en lien avec des historiens, sociologues, et consultants afin d'enraciner dans les mentalités une histoire collective, une appartenance.

On nous demande souvent quel est le secret de la réussite des Bistrots. C'est d'abord un travail acharné d'écoute, d'échange et de restitution des recherches réalisées par le comité de pilotage permanent qui s'élargit selon les thèmes retenus. C'est aussi un état d'esprit. Nous travaillons en réseau avec les entreprises costarmoricaines : Toot (créations sonores et audiovisuelles), Acanthique (créatrice de sites internet) Cristal d'Argent (reportages photos société de Lamballe). Nous travaillons en partenariat avec Les Pays touristiques, les divers offices de tourisme et associations des territoires concernés. Les principaux objectifs sont de permettre : l'appropriation par la population de l'histoire du pays ; l'affirmation de l'identité du pays ; renforcer son attractivité ; mettre en valeur les savoir-faire économiques, culturels, touristiques ; revivifier le lien social (habitants nouveaux et arrivants) ; renforcer des liens intergénérationnels. De nombreux invités, des acteurs économiques, historiques, touristiques, interviennent, et leurs propos sont soulignés par des reportages sonores, des extraits de films, diffusés comme des "embrayeurs d'imaginaires".

LE COMITÉ DE PILOTAGE DU BISTROT DE VIE
INTERNEMENT DES TZIGANES EN 1940 À PLÉNÉE-JUGON

Pierre Fenard, concepteur-réalisateur, assisté de Cécile Verdin et Marie-Pascale Dhuez; Pierre Louis Carsin-Toot Régie pour enregistrements et création sonore ; Karelle Menine sonographe, création sonore ; Serge Andrieux, régie images ; Françoise Manic, photographe ; Anne Levêque, Jeanne Brault ; Jacqueline Hydrio, lectures ; Agnès Estève Da Silva, secrétaire de rédaction, journal ; Poleth Wadbled, sociologue, Marie Christine Hubert, historienne (co-auteur «Les Tziganes en France un sort à part 1939 1946») ; Raphaël Pilloso, réalisateur du film « des Français sans histoires » ; Association Itinerances 22 : Marie Claude Garcia-Le Queau directrice et Marie Abgral, Marianne Torchard, animatrices, Daniel Morel président, Agnès Chevalier, Dominique Viel membres du Conseil d'administration, Jean Yves Jegou, Sabrina Carre, Aire d'accueil Saint-Brieuc. Avec le soutien actif de la mairie de Plénee-Jugon, de Christine Orain, vice-présidente du Conseil géneral 22, le service citoyenneté de la Mairie de Lamballe et des associations Ligue des Droits de l'Homme 22 et Mémoires Résistance et déportation 22 (ALMRD22) l'Association d'éléves du Lycée Jean Moulin à Saint-Brieuc.

LA PRESSE EN PARLE

«Plénée-Jugon sur les traces d'un camp d'internement pour tsiganes en 1940», article de Nicolas Auffray paru dans Le Télégramme en février 2010. «ÀPlénee- Jugon, un camp tzigane tombé dans l'oubli», article de Strilen paru dans Le Cri de l'Ormeau en mai 2005 et repris dans le dossier de l'Association Itinerances paru en juillet 2010.
«Le camp d'internement des Tziganes à Barenton (Sud Manche) ; un symbole»,paru le 5 septembre 2010 dans Dimanche Ouest-France Normandie.
« Montreuil Bellay (Maine et loire), le grand camp d'internement des Tziganes de l'ouest de la France de 1941 a 1945 sort de l'oubli », dossier du 10 aout 2010 (Le Monde).
Septembre 2010. Fr3 Bretagne. Reportage pour le journal télévisé Bretagne d'Isabelle Rettig avec recherches de traces dans les camps d'internement et témoignages de Coray (Finistère) et Moisdon La riviére.

AU PROGRAMME DE LA SOIRÉE

A partir de 18h30. Extraits du film de Raphaël Pillosio « Des Français sans histoire ». De la musique sera interprétée tout au long des débats et projections de films en plusieurs séquences pour témoigner, par Jean Ferret et Dady Ferdoil oncle et neveu. Ces deux musiciens s'accompagneront chacun à la guitare. Projection du film de Isabelle Rettig (FR3 Bretagne). Lectures de témoignages par Jacqueline Hydrio. Présence scientifique : Marie Christine Hubert et Poleth Wadbled sociologue.

ITINERANCE
L'accompagnement des Gens du Voyage en Côtes d'Armor

TooT
Créations sonores et visuelles
9, Bd de l'Atlantique - 22000 ST-BRIEUC
Tél. 02 96 78 04 66
toot@toot.fr

Acanthique
Sites Internet - Applications multimédia
20, Place Saint-Michel 22000 Saint-Brieuc
02.96.77.28.03 contact@acanthique.com
http://www.acanthique.com

Conseil Général

Mémoires Resistance et déportation 22 (ALMRD22)

Ligue des droits de l'Homme

Cristal d' Argent
Serge Andrieux, photographe
Tél. 02 96 50 02 84

Côtes d'Armor

PLÉNÉE-JUGON
Commune des Côtes d'Armor

Saint-Brieuc
NOTRE QUALITÉ DE VILLE

N°16

Textes : Agnès Estève Da Silva & Pierre Fenard

Imprimerie : Imprimerie JACQ - St-Brieuc